



COMMUNE DE NOUVOITOU  
(Ille-et-Vilaine)

## Réforme des Rythmes Scolaires : Inscriptions aux Activités Péri-scolaires Rentrée scolaire 2017 - 2018

Ille & Vilaine  
LE DÉPARTEMENT



Cette inscription se fera du **jeudi 1<sup>er</sup> juin au lundi 19 juin 2017 (9h00)** sur le site internet de la commune (<http://www.nouvoitou.fr/>) ou en Mairie, aux heures habituelles d'ouverture.



Nous attirons votre attention sur le fait que le nombre de places n'étant pas limité et qu'aucun ordre de priorité n'étant retenu, vous disposez de la semaine pour faire votre démarche d'inscription en prenant le temps de la réflexion avec votre enfant.

**1°** - Nous vous invitons à inscrire **à l'année** votre(s) enfant(s) aux Temps d'Activités Péri-scolaires se déroulant les mardis et/ou vendredis de 15h15 à 16h30, **selon la classe qu'il fréquentera sur l'année scolaire 2017-2018.**

### 2° - Tarification

**NOUVEAUTE** : Les TAP seront désormais payants, selon les conditions suivantes :

- Un tarif pivot de 35 € / an pour le 1<sup>er</sup> enfant,
- Tarif diminué de 50 % pour le deuxième enfant inscrit aux TAP à Nouvoitou,
- Gratuité à partir du 3<sup>ème</sup> enfant inscrit aux TAP à Nouvoitou,
- Application du quotient familial.

- Que le forfait annuel s'applique obligatoirement pour l'ensemble des élèves inscrits à l'école à compter de la rentrée scolaire et aux TAP (que ce soit le mardi et/ou le vendredi), selon le principe d'inscription annuelle, hors TPS/PS et nouveaux habitants,

- Les TPS/PS peuvent intégrer les TAP en cours d'année afin de faciliter une intégration progressive sur la journée (malgré l'inscription à l'école dès le mois de septembre), ainsi que les nouveaux habitants : dès lors, des forfaits spécifiques sont appliqués, le cas échéant.

- Que les absences liées à des motifs ponctuels ne seront pas décomptées du forfait (tels que maladie, rendez-vous médical, pour raison personnelle...).

**\* Forfaits annuels pour les enfants fréquentant les TAP à compter du mois de septembre :**

Tranche de QF		Tarif annuel 1 <sup>er</sup> enfant	Tarif annuel 2 <sup>ème</sup> enfant
Entre 0 et 457	1	24,50	12,25
Entre 458 et 519	2	28,00	14,00
Entre 520 et 578	3	31,50	15,75
Entre 579 et 903	4	35,00	17,50
Entre 904 et 1500	5	36,05	18,02
Supérieur à 1500 ou non déclaré	6	36,75	18,37

\* Forfaits pour les enfants de TPS / PS et les nouveaux habitants intégrant les TAP entre la rentrée de janvier et les vacances de printemps :

Tranche de QF		Tarif à compter du mois de janvier 1 <sup>er</sup> enfant	Tarif à compter du mois de janvier 2 <sup>ème</sup> enfant
Entre 0 et 457	1	16,33	8,17
Entre 458 et 519	2	18,67	9,33
Entre 520 et 578	3	21,00	10,50
Entre 579 et 903	4	23,33	11,67
Entre 904 et 1500	5	24,03	12,01
Supérieur à 1500 ou non déclaré	6	24,50	12,25

\* Forfaits pour les enfants de TPS / PS et les nouveaux habitants intégrant les TAP entre la rentrée suivant les vacances de printemps et la fin de l'année scolaire :

Tranche de QF		Tarif à compter des vacances de printemps 1 <sup>er</sup> enfant	Tarif à compter des vacances de printemps 2 <sup>ème</sup> enfant
Entre 0 et 457	1	8,17	4,08
Entre 458 et 519	2	9,33	4,67
Entre 520 et 578	3	10,50	5,25
Entre 579 et 903	4	11,67	5,83
Entre 904 et 1500	5	12,02	6,01
Supérieur à 1500 ou non déclaré	6	12,25	6,12

***Le dossier unique d'inscription doit être obligatoirement rempli et à rendre pour le 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2017 AU PLUS TARD ou au moment de l'inscription à l'école pour les enfants qui débutent pendant l'année scolaire.***

3° - Les activités :



**NOUVEAUTE :**

***Désormais le cycle 1 (TPS/PS/MS/GS) pourra avoir le libre choix des activités (suppression du choix des sous-thèmes, lors des inscriptions) : des « malles pédagogiques » seront mises à leur disposition permettant d'avoir différents supports pédagogiques. Les intervenants pourront également proposer des activités diversifiées au cours de la période pour répondre aux attentes des enfants.***

- Pour les cycles 2 (CP-CE1) et 3 (CE2-CM1 et CM2), les activités s'organiseront autour de **quatre thèmes**.

Chaque thème est détaillé en 3 ou 4 sous-thèmes par cycle, comme suit :


	CREATION	EVEIL ARTISTIQUE	EVEIL CORPOREL	MOI ET MON ENVIRONNEMENT
<b>Cycle 2 (14 sous thèmes)</b>	Jeux de construction	Autour d'un livre...	Jeux	Nature/Environnement
	Je fabrique, j'assemble...	Musique/chants	Expression*	La découverte des pays
	Je dessine, je colorie...	Peinture/sculpture	Sport	Jeux de société
	Je couds, je tricote...	Cinéma/Video/Photos		Citoyenneté/ intergénérationnel **
<b>Cycle 3 (15 sous thèmes)</b>	Jeux de construction	Autour d'un livre...	Jeux	Nature/Environnement
	Je fabrique, j'assemble...	Musique/chants	Expression*	La découverte des pays
	Je dessine, je colorie...	Peinture/sculpture	Sport	Jeux de société
	Je couds, je tricote...	Cinéma/Video/Photos		Citoyenneté/ intergénérationnel **

\* *Expression : Exprimer à travers le corps (et parfois la parole), ses sentiments, ses émotions dans des situations réelles et/ou imaginaires (Ex : mimes, théâtre, danse...)*


\*\* *Citoyenneté/intergénérationnel : Activités menées autour du concept : « Apprendre à mieux vivre ensemble »*

4° - En fonction du cycle de votre enfant, nous vous invitons à choisir **6 sous - thèmes**, dans les conditions suivantes :


- **Cocher obligatoirement un sous-thème dans les 4 thèmes ;**
- **Les deux autres sous-thèmes seront à choisir librement** parmi ceux restants ;

 *En fonction des choix effectués par les enfants, il est possible que certains sous-thèmes ne puissent être assurés du fait du peu d'inscriptions.*

5° - Une liste d'activités différentes sera proposée à chaque période (c'est à dire entre deux temps de vacances) ;

 *Il est précisé qu'un enfant inscrit les mardis et vendredis participera à 10 activités/an et pourra donc être amené à assister plusieurs fois à des activités pouvant être liées à un même sous-thème (différentes selon les périodes) ;*

 *Cependant, votre enfant ne pourra pas changer d'activité si celle-ci ne lui convenait pas.*

 *Si vous ne souhaitez pas inscrire votre(s) enfant(s) pour une période (ou plus), nous vous remercions d'informer le plus rapidement possible les services municipaux*

 *Merci de prévenir les services municipaux (Mme Stéphanie GOUBA) :*

- *En cas d'absence (maladie, rdv médicaux..);*

- *En cas de **changements survenus au cours de l'année** (coordonnées, renseignements médicaux, autorisations de sortie...), **merci de prévenir Mme Stéphanie Gouba au 06.09.42.17.60 ou à l'adresse mail : animationjeunesse@nouvoitou.fr.***

**Contacts pour tout renseignement complémentaire :**

Coordonnatrice des TAP : Nathalie FOSSEY

Numéros de téléphone : 02.99.37.65.13 ou 06.16.68.13.03

Mail : n.fossey@nouvoitou.fr

Directrice des TAP : Stéphanie GOUBA

Numéro de téléphone : 06.09.42.17.60

Mail : animationjeunesse@nouvoitou.fr

Co-directeur des TAP : David PATIN

Numéro de téléphone : 06.16.68.21.45

Mail : animationsportive@nouvoitou.fr

**Nous restons à votre disposition,**



**Cordialement,  
La Municipalité**